



Redevance des Ordures Ménagères 2022

Réclamation

CONTACT
CDC CŒUR DE BERRY
13 RUE DES TOURS
18120 LURY SUR ARNON
coeurdeberry@orange.fr
Tél : 02 48 51 13 73

COORDONNEES DE LA PERSONNE QUI A RECU LA REDEVANCE

NOM _____
PRENOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
COMMUNE _____
NUMERO DE FACTURE _____
TELEPHONE _____

COORDONNEES DE LA PERSONNE QUI EFFECTUE LA RECLAMATION (si différente)

NOM _____
PRENOM _____
ADRESSE DE CORRESPONDANCE _____
CODE POSTAL _____
COMMUNE _____
TELEPHONE _____

JUSTIFICATIFS DEMANDES EN FONCTION DE VOTRE CHANGEMENT DE SITUATION

SI LA COMPOSITION DE VOTRE FOYER A CHANGE (résidence principale)

- ☐ foyer 1 personne
☐ foyer 2 personnes
☐ foyer 3 personnes
☐ foyer 4 personnes et +
- au lieu de : _____ personnes
à compter du (date) : _____

justificatif demandé : *justificatif de domicile du nouveau lieu d'habitation de la personne partie/acte de décès/certificat d'internat, état de présence EHPAD*

- ☐ garde alternée : nombre d'enfants concernés _____ à compter du (date) : _____

justificatif demandé : *copie du jugement du divorce*

SI VOUS AVEZ DEMENAGE / EMMENAGE (rayez la mention inutile)

justificatif demandé : *attestation de vente/d'achat* **si vous êtes propriétaire**

justificatif demandé : *état des lieux d'entrée/de sortie* **si vous êtes locataire**

SI VOTRE HABITATION EST VIDE DE TOUT MEUBLE ET INHABITEE

justificatif demandé : *attestation de la commune*

SI VOUS AVEZ CESSE VOTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE

justificatif demandé : *attestation chambre des métiers*

SI VOTRE HABITATION EST DEVENUE UNE RESIDENCE SECONDAIRE

justificatif demandé : *justificatif de domicile de la résidence principale (de la date du changement)*

IMPORTANT :

- Pour être recevable, toute déclaration de changement de situation doit être établie à l'aide du présent formulaire ET de la pièce justificative correspondante.
- Toute demande de remboursement partiel ou total de la redevance doit également être accompagnée d'un R.I.B.
- Votre demande ne suspend pas le délai de paiement.
- Un dossier incomplet ne sera pas traité

La date limite de réception des réclamations est fixée au 31 octobre 2022, date du cachet faisant foi.

FAIT LE : _____
SIGNATURE